



Suspicion de fraude a la caf

Par **rallon gaelle**, le 21/11/2017 à 14:09

Bonjour

Voilà , mon ami est parti au mois de décembre 2016 du logement (j'étais enceinte) j'ai donc déclaré son départ a la caf , ma situation m'avait bouleverser et j'ai mis l'administratif de côté , nous avons réglé nos problèmes familiaux et il est revenu vivre a la maison au mois de septembre 2017 , nous nous sommes donc rédéclaré ensemble , et s'en suis ce mois ci un contrôle caf , avec suspension totale des allocations , nous ne percevons actuellement que des prestations familiales pour vivre , nous avons trois enfants de 15ans 7 ans et 10 mois , nous nous retrouvons dans l'impossibilité d'assurer le paiement du loyer et de toutes autres factures , ni même nous acheter le nécessaire vital , quels sont nos recours ? je désespère de voir notre vie et l'avenir de mes enfants s'écrouler ainsi , l'assistante sociale nous ayant répondu de demander une autorisation de 1000euro de découvert et d'attendre le résultat du contrôle

Par **youris**, le 21/11/2017 à 15:41

bonjour,

vous n'indiquez pas pour quel motif, la CAF vous a suspendu immédiatement vos allocations, vous indiquez seulement que vous avez mis l'administratif de côté, ce qui ne permet pas de comprendre votre situation.

vous pouvez saisir le médiateur de votre CAF.

votre ami peut peut-être chercher du travail pour aider à faire vivre sa famille.

Salutations